



M. Olivier Ménard
Directeur général de Clichy Habitat
Aux membres de la Commission électorale
4 rue Charles Paradinas
92110 Clichy

Mesdames, Messieurs,

De nombreux locataires ont informé la CSF dès lundi 25 novembre d'anomalies dans la distribution du matériel de vote pour les élections du 6 décembre 2014.

En effet, les enveloppes reçues comportent pour le vote par correspondance des enveloppes T qui ne portent pas leur nom mais celui de personnes inconnues.

De ce fait, le vote par correspondance est entaché d'irrégularité puisque les enveloppes T ne permettent pas l'émargement des votants.

Ce grave dysfonctionnement porte atteinte à la sincérité du scrutin.

C'est pourquoi je vous demande la réunion d'urgence de la commission électorale afin d'envisager les mesures à prendre ainsi que le prévoit l'article 2 du protocole électoral de Clichy Habitat en date du 22 octobre 2014.

Cordialement,

Jacqueline Crémieux
Tête de liste CSF
Administratrice sortante

- Copie aux membres de la Commission : M. Jean-Luc Brachet, Mme Mireille Trambly, Mme Lydie Thoraval, M. Abdelkrim Bennabi, M. Hervé Brisson
- Copie à M. Catoire, Président de Clichy Habitat

